CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E53814** **VALABLE JUSQU'AU** **29/04/2027**

ÉDITÉ LE 18/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/01/1990

Raison sociale : ENTREPRISE ERRIGO

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2002

Capital : 40 000

76 BIS RUE PASTEUR
01500 SAINT-DENIS-EN-BUGEY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BELLEY 353526684

Siret : 353 526 684 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4300200

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 72627517

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 72627517

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 04 74 38 01 21 **Fax :**

Portable : 06 12 52 69 69

Responsabilité légale :
ERRIGO OLIVIER PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.errigosas.com

E-mail : sas.errigo@wanadoo.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 400 760 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	3	24/01/2023
2121	Ravalement en maçonnerie		24/01/2023
2132	Enduits aux liants hydrauliques		24/01/2023
2141	Transformation en maçonnerie (Technicité courante)		24/01/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/02/2026 11:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.